

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
 DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille dix-sept, le 3 mars à 17 heures, le Conseil d'Administration du CIAS, légalement convoqué, s'est réuni, dans les locaux administratifs de l'Intercom Bernay Terres de Normandie à Bernay 27300 – 299 rue du Haut des Granges, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN.

Date de convocation : 21 février 2017

Nombre de membres

En exercice : 21

Présents : 17

Votants : 19

Étaient présents : M. ROUSSELIN, Mme BLOTIERE, Mme VANDERHOEVEN, M. ANTHIERENS, Mme VATINEL, Mme BINET, M. MALHERBE, Mme VAN DEN DRIESSCHE, M. DELAMARE, M. MALARGÉ, Mme GOETHEYN, M. DU MESNIL-ADELÉE, M. PENVEN, M. ARNAUD, M. GRIHAULT, M. KAREB, Mme ENARD.

Étaient absents : M. PERDRIEL, Mme TERRASSE, M. PALADE, Mme CASEY,

PRÉFECTURE DE L'EURE

- 8 MARS 2017

ARRIVÉE

Pouvoirs : Mme TERRASSE a donné pouvoir à M. ANTHIERENS, M. PALADE a donné pouvoir à Mme BINET,

Secrétaire de séance : Madame Brigitte BINET

Objet : Affiliation à l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV)

Considérant l'affiliation des anciennes communautés de communes à l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV),

Monsieur le Président informe les membres du Conseil d'Administration qu'il convient de passer une convention avec l'A.N.C.V. afin de permettre au C.I.A.S. de pouvoir encaisser ce mode de paiement.

Après avoir ouï et délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :

⇒ Accepte et autorise Monsieur le Président à signer la convention avec l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV)

⇒ Autorise Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette opération

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
 Pour extrait certifié conforme,

Le Président

Jean-Claude ROUSSELIN

